

Assistant(e) de Vie Aux Familles - CCP 1 – FOAD

Objectif / Emploi cible

Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Assistant(e) de Vie aux Familles et valider le Titre Professionnel de niveau V (équivalent à un CAP ou à un BEP). Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail.

Valider le bloc de compétences n°1 (CCP1) du Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles (ADVf). L'ensemble des blocs de compétences (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) d'Assistant de vie aux familles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules. Vous disposez de 5 ans, à partir de l'obtention du premier.

Cette qualification reconnue par les branches sanitaires et sociales vous permet d'orienter votre avenir vers les postes de :

- ↳ Aide à domicile
- ↳ Aide aux personnes âgées
- ↳ Assistant(e) de vie
- ↳ Auxiliaire de vie
- ↳ ...

Vous ouvre l'accès à divers concours

Programme

Entretien du logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre de la prestation d'entretien chez un particulier
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
- Entretien du logement avec les techniques et les gestes appropriés
- Entretien du linge avec les gestes et techniques appropriés

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Accompagnement et préparation à la certification

Sensibilisation aux principes de développement durable dans le secteur professionnel visé

Module complémentaire sensibilisation à la domotique

Planification

Formation Ouverte A Distance (FOAD).

Recrutement toute l'année.

Formation sur 182 heures (dont 70 heures en entreprises et 42 heures en centre).

Heures par semaine : selon le rythme de chacun.

Accompagnement

- ↳ Modulation personnalisable selon profil
- ↳ Mise en relation réseau entreprise
- ↳ Equipe pluridisciplinaire issue du terrain
- ↳ Accompagnement à l'insertion professionnelle

Financement

Demandeur d'emploi : Conseil Régional, Compte Personnel de Formation, Contrat de sécurisation Professionnelle, Aides individuelles...

Salarié : Compte Personnel de Formation (CPF), Périodes de professionnalisation, le Financement de la formation est soumis au respect de certaines conditions ainsi qu'à un accord préalable du ou des financeurs.

Et si on se rencontrait

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Etudions ensemble vos besoins de formation.

Retrouvez nous sur internet : www.developaou.com

Par téléphone au 06 93 84 21 21 ou 06 93 84 35 45

Par mail : info@developaou.com

Ou encore sur notre page 